



# Gare de Pougny Chancy

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Aménagement d'un Pôle d'Echanges  
Multimodal

FAI • indice A • 15.09.2021



**AREP**



# Sommaire

## Rappel du Contexte existant ..... 3

Situation

Installations Existantes

## Proposition d'Aménagement ..... 12

Scénario 1 - Création d'un parking au niveau de l'ancien quai de chargement

Scénario 2 - Création d'un nouvel accès centré entre les 2 parkings

Scénario 3 - Création d'un parking hors quai de chargement

Création d'un accès piéton sécurisé route du barrage - Coupe de principe

Estimation : Tableau comparatif

# RAPPEL DU CONTEXTE EXISTANT

# EXISTANT

## Situation



Pougny est une commune rurale située dans la communauté d'agglomération du Pays de Gex au nord-est du département de l'Ain.

Village frontalier avec la commune de Chancy en Suisse, Pougny est dans la première couronne de la ville de Genève et se situe donc dans l'aire d'attractivité de la Métropole Genevoise.

La commune de Pougny compte 812 habitants en 2017, avec une population qui a presque doublée en 50 ans (424 habitants en 1968).

Gare de Pougny-Chancy

Aménagement d'un PEM

# EXISTANT

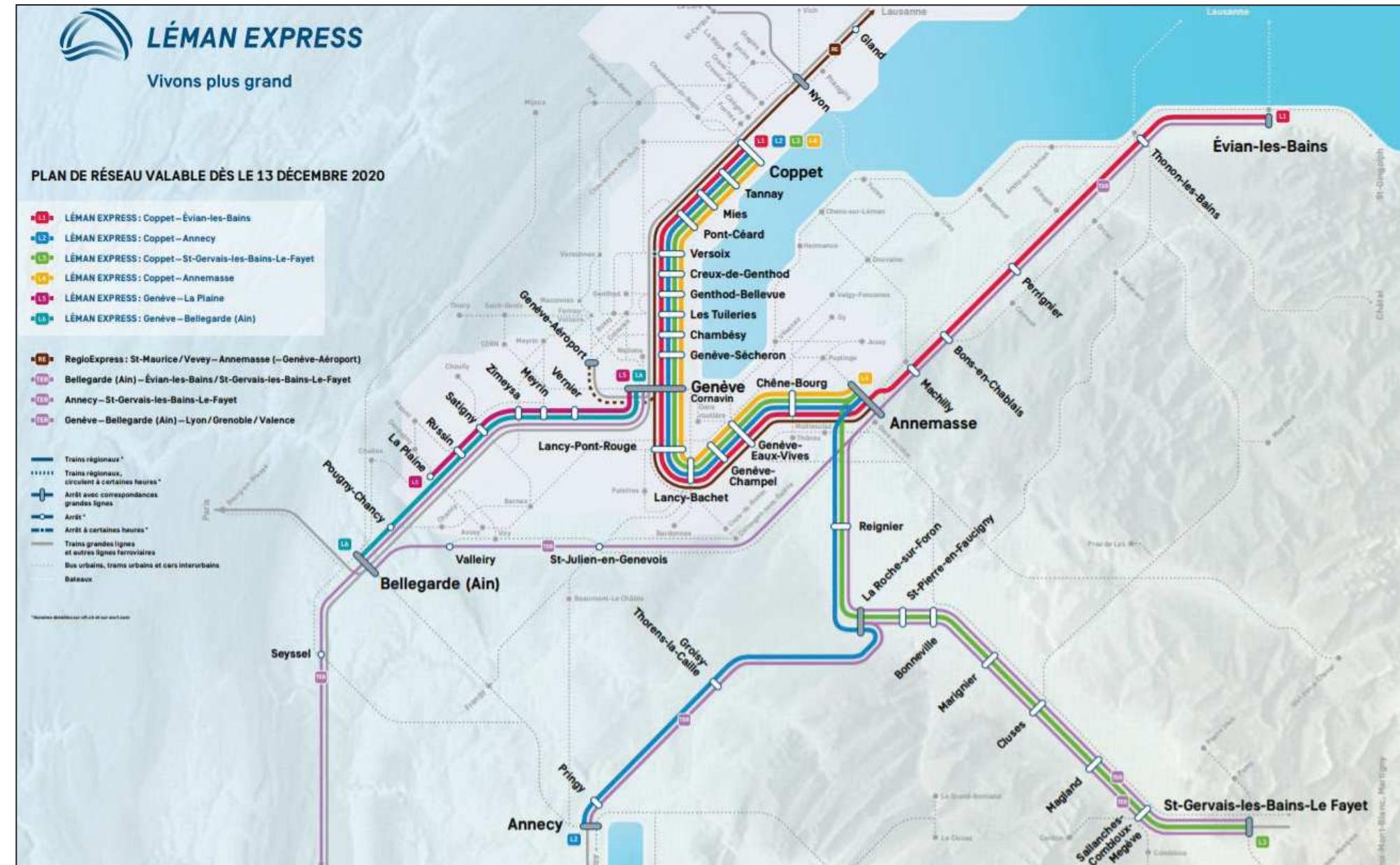
## Situation

La commune est traversée par la voie ferrée reliant Bellegarde-sur-Valserine et Genève-Cornavin.

Avec l'ouverture du CEVA, une augmentation de la fréquentation est attendue sur cette ligne.

La gare de Pougny-Chancy est aujourd'hui fermée. Il s'agit maintenant d'une halte voyageurs desservie par des trains TER Auvergne-Rhône-Alpes et du L6 Léman Express qui relient la Bellegarde à la Genève-Cornavin.

Le nombre de voyageurs annuel a presque triplé ces 5 dernières années, et la fréquentation pourrait encore être augmenté suite à l'arrivée récente du Léman Express.



# EXISTANT

## Situation

Cheminement emprunté par les usagers pour accéder au quai n°2 depuis le Parking Municipal - Accès très dangereux le long des voies ferrées

Espace végétalisé délaissé

Abri de quai récemment installé

Parking sauvage permettant l'accès au quai n°2 via un portail mis normalement utilisé par les services SNCF

Quai découvert

Parking Municipal

Passage à niveau

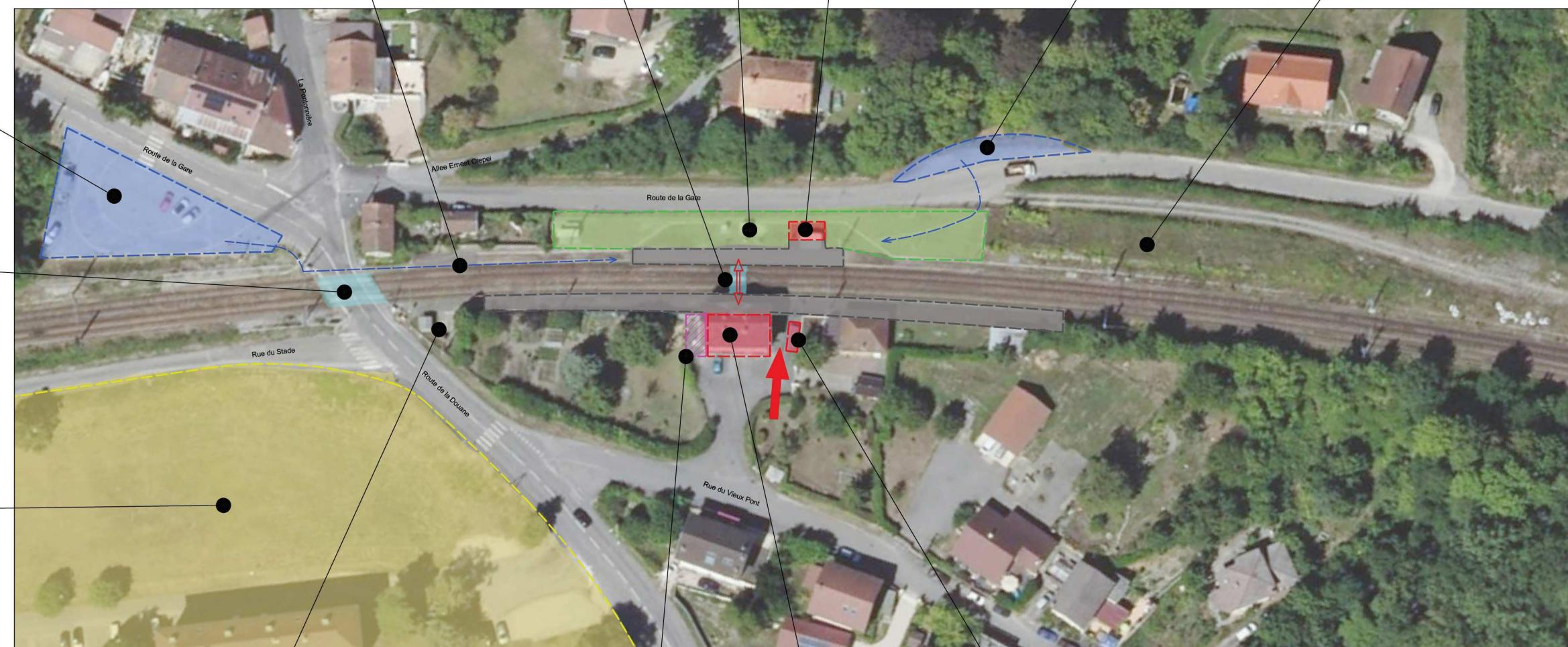
Opération immobilière à proximité immédiate de la gare : réalisation de 70 logements et création de commerces/services

Guérite SNCF en mauvais état

Traversée de voie piétonne

Projet d'extension du Bâtiment des voyageurs

Garage à vélo  
Ancien Bâtiment des voyageurs



# EXISTANT

## Situation

Gare de Pougny-Chancy

Aménagement d'un PEM



## Installations Existantes

De nouvelles installations ont été mises en place en 2019 dans le cadre du projet CEVA :

- Sur le quai n° 1 : installation d'un affichage dynamique et d'un DBR
- Sur le quai n°2 : mise en place d'un abri voyageur

Avec l'ouverture du CEVA, une augmentation de la fréquentation est attendue sur cette ligne.

Aucun composteur valideur et affichage dynamique n'a été installé sur le quai n°2. Une traversée de voie piétonne est aménagée en face de l'entrée officielle pour permettre d'accéder au quai 2.

Les clients qui arrivent directement sur le quai 2, via le passage à niveau ou le muret, doivent traverser deux fois les voies ferrées pour valider le titre de transport et voir les horaires de train avant d'aller attendre le train en direction de Genève.



Equipements installés sur le quai n°1



Abri CEVA existant



Garage à vélos existant

## Accès à la gare

L'entrée officielle de la gare se situe au niveau de l'ancien bâtiment voyageur. Sur cette entrée, un affichage dynamique, un composteur et une borne d'achat sont implantés.

Le manque de stationnement sur le parvis de la gare fait que les accédants à la gare en voiture, stationnent sur le parking municipal (au sud) ou sur un parking sauvage le long de la route du Barrage.

Pour éviter un détour en empruntant l'accès officiel, les usagers stationnant sur le parking municipal empruntent un accès interdit et dangereux se situant au niveau du passage à niveau. Ils doivent ensuite longer les voies ferrées pour rejoindre les quais.

Les usagers qui stationnent sur le parking sauvage, accèdent au quai n°2 via un portail de service laissé ouvert.

L'ensemble des usagers qui arrive directement sur le quai 2 doivent alors traverser deux fois les voies ferrées pour valider le titre de transport et voir les horaires de train avant d'aller attendre le train en direction de Genève.



Accès aux quais depuis le passage les voies ferrées



Accès au quai n°2 via un portail de service laissé ouvert.

# Existant

## Photographies du site



Quai de chargement



Abri CEVA



Vue depuis le quai de chargement existant



## Situation

### La volonté de la commune

Dans le cadre d'une étude prospective relative au maillage en mobilités fines des gares de l'agglomération franco-valdo-genevois (Grand Genève), la gare de Pougny-Chancy a fait l'objet de préconisations d'aménagements dans le cadre d'une montée en puissance de la desserte ferroviaire à l'horizon 2030.

Suite à une première présentation sur site le mercredi 16 juin dernier, plusieurs choix ont été fait et on permet d'avancer sur les scénarios du préprogramme et leurs faisabilités.

#### - Aménagement de stationnement :

La commune, avec le soutien de la communauté d'agglomération souhaite aménager une nouvelle poche de stationnement au niveau de la route du Barrage, pour formaliser le stationnement sauvage existant.

Dans un premier temps, les partenaires ont calibré ce besoin à environ 20 places.

Il a également été demandé d'étudier la matérialisation de quelques places devant le bâtiment des voyageurs en lien avec la future activité.

L'aménagement du parking route du barrage peut se faire :

- Scénario 1 : au niveau du quai de chargement dont nous attendons une confirmation sur la possibilité de le démolir.
- Scénario 2 : au niveau des délaissées avec la contrainte concernant l'existence d'équipements techniques et d'une artère câble.

#### - Equipements deux roues :

La commune souhaite également équiper la gare de stationnement pour 2 roues non motorisées.

Il a été demandé d'étudier la mise en place de ces équipements cyclables rue du vieux Pont, sur le parvis de la gare mais également route du barrage au niveau du parking à créer

#### - Sécurisation piétonne venant du parking « ville » ou du hameau du « Crêt » :

Il est impératif de sécuriser les accès piétons aux quais et d'empêcher tous comportements à risques de la part des usagers. Il a donc été demander d'étudier :

- l'aménagement du carrefour route de la gare / barrage / Pontannière avec un trottoir le long de la route du barrage.
- l'aménagement d'une nouvelle entrée uniquement piétonne le long du PN pour raccrocher le quai A

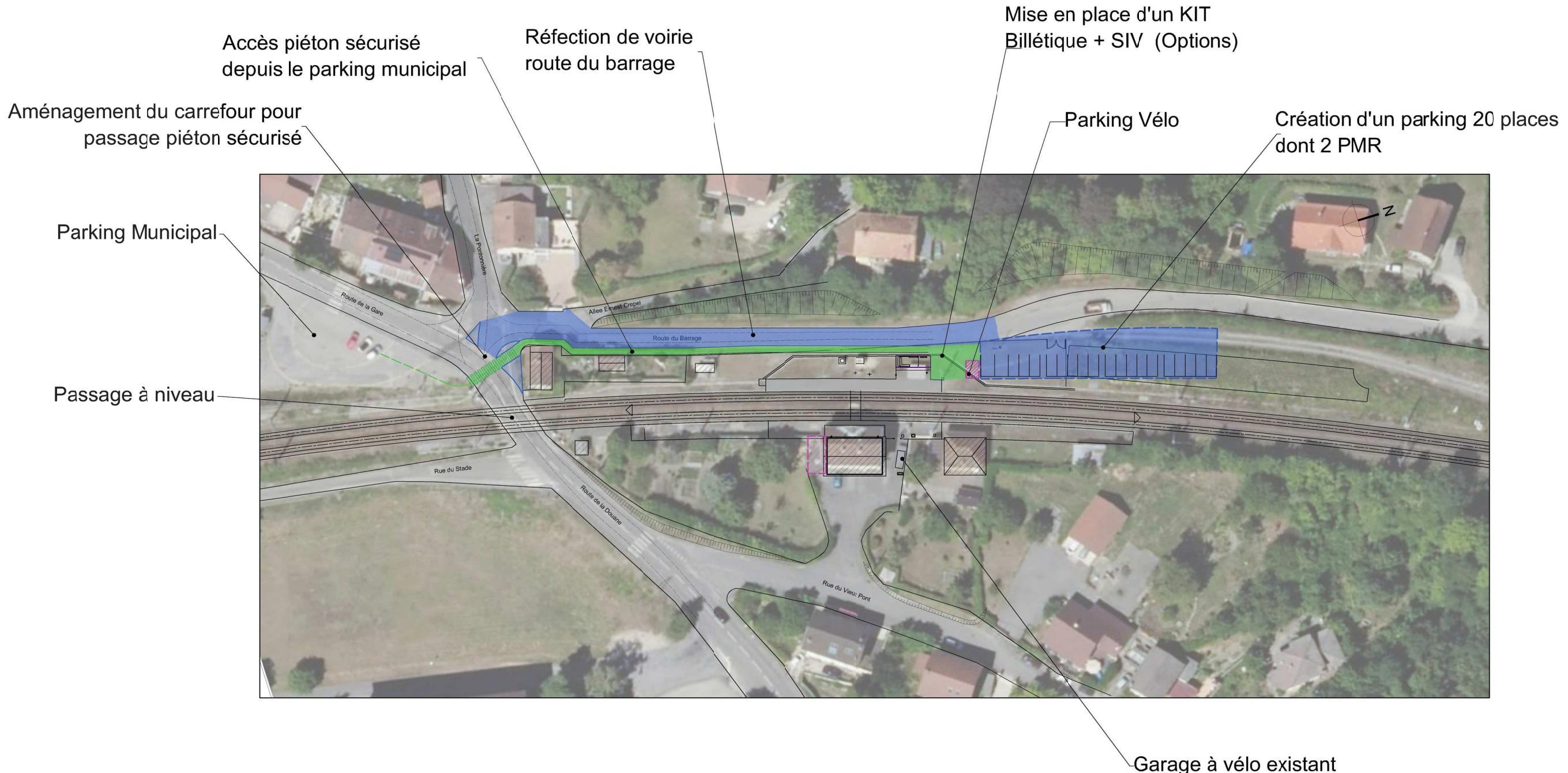
### La valorisation du bâtiment voyageur

Gares & Connexions a été contacté par un porteur de projets pour intégrer le bâtiment voyageur de la gare aujourd'hui vacant. Le projet serait de créer un restaurant au rez-de-chaussée avec extension du bâtiment.

La faisabilité de ce projet a été lancée en parallèle pour avancer rapidement avec le prospect. Si le projet abouti, et dans la mesure du possible, la présente étude intégrera si besoin des éléments spécifiques à la nature de son activité. La présente étude prend notamment en compte la demande d'extension sur l'aile Ouest du bâtiment.

# Propositions d'Aménagement

#### Scénario 1 : Stationnement au niveau du quai de chargement



#### Avantages :

- Possibilité d'aménager de nombreuses places
- Peut faire l'objet d'extensions
- On ne touche pas aux équipements Techniques

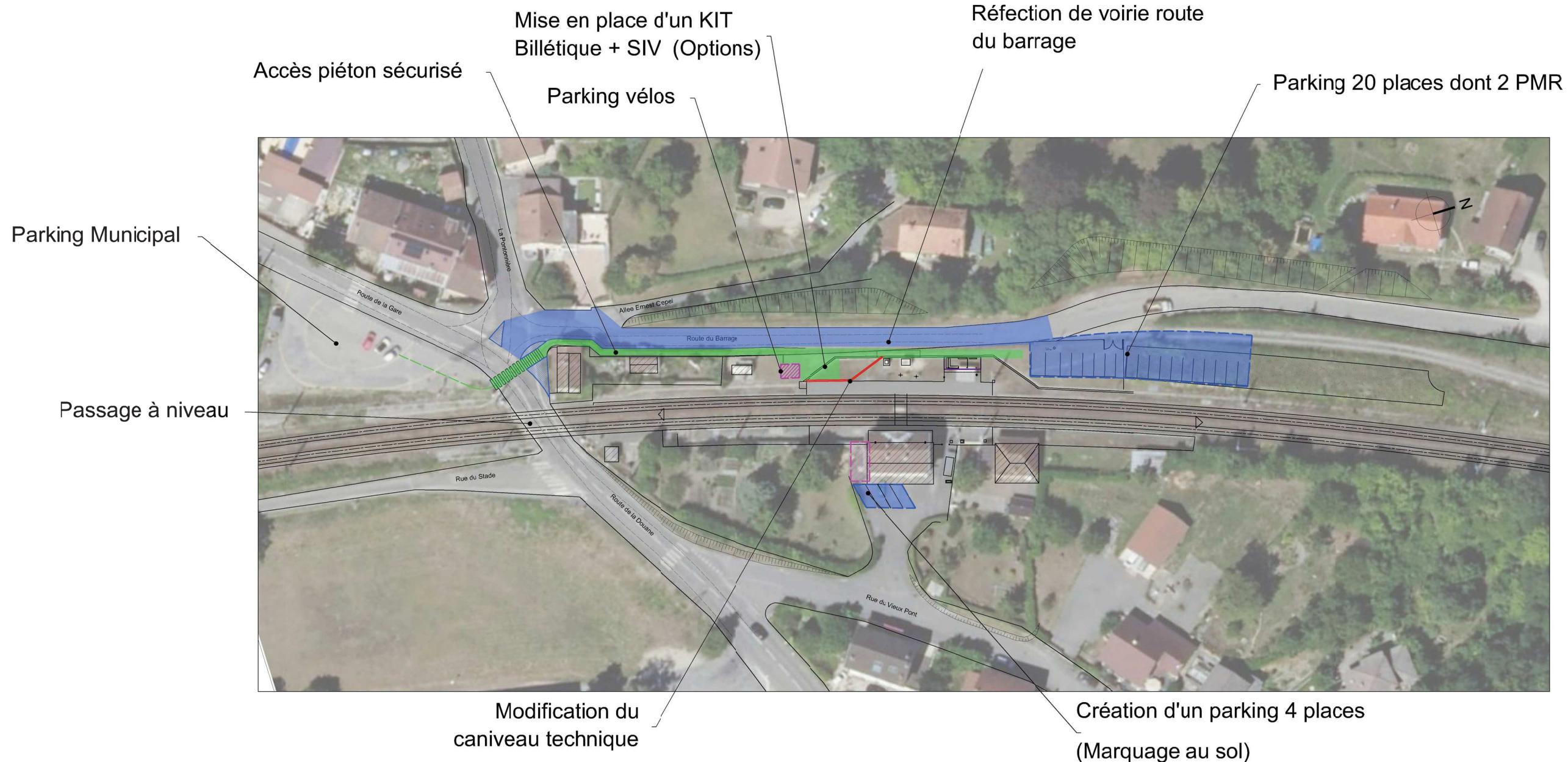
#### Inconvénients :

- Distance entre parking municipal et l'entrée créée
- Le délaissé foncier reste à traiter

#### Contraintes

- Disponibilité du foncier SNCF Réseau

## Scénario 2 : Création d'un nouvel accès centré entre les 2 parkings



### Avantages :

- Possibilité d'aménager de nombreuses places
- Peut faire l'objet d'extensions
- Distance de la nouvelle entrée au parking communal
- Une grande partie du délaissé est traitée

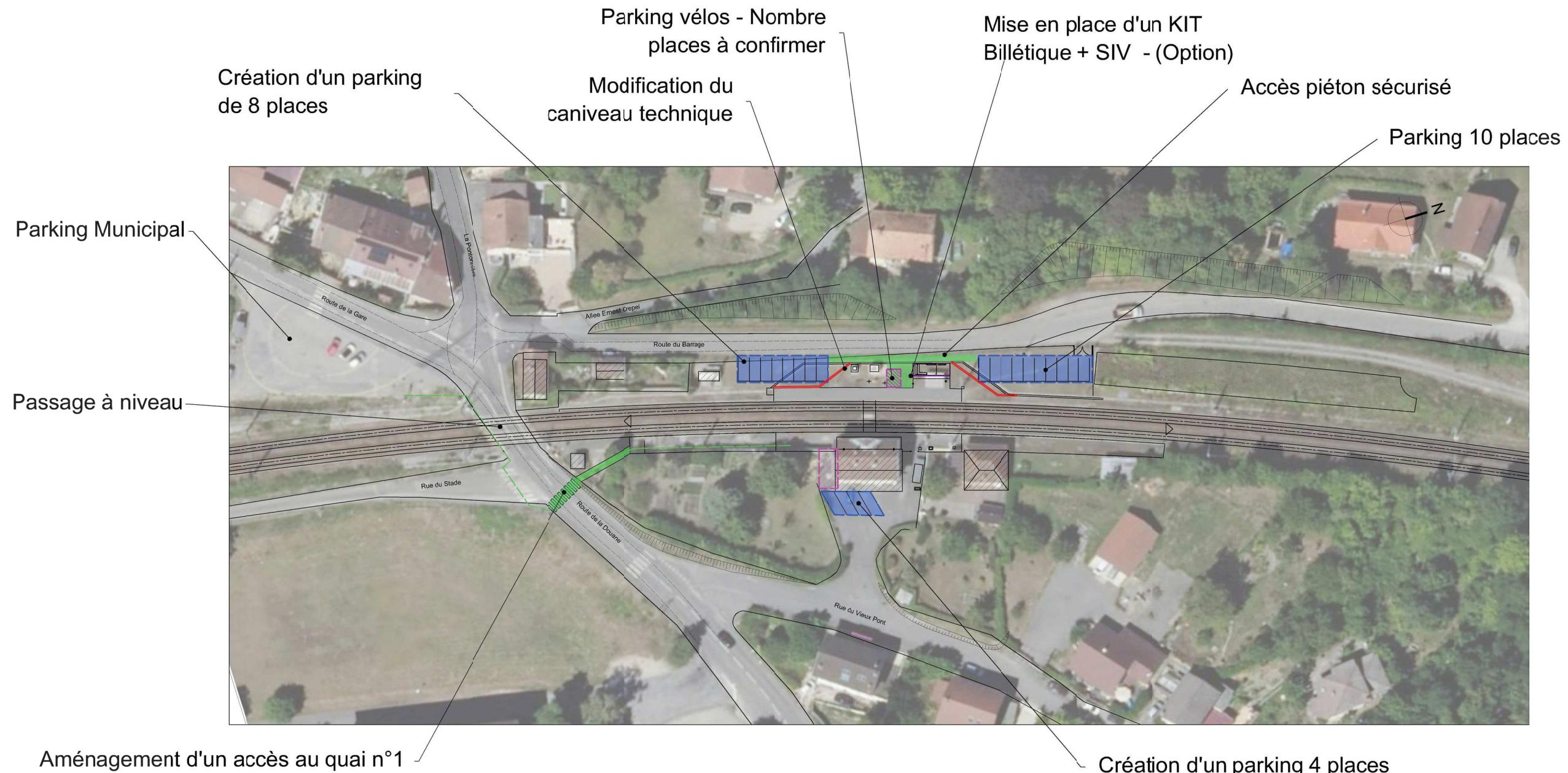
### Inconvénients :

- Canniveau technique SNCF à remplacer

### Contraintes

- Disponibilité du foncier SNCF Réseau

#### Scénario 3 : Stationnement hors quai de chargement



#### Avantages :

- Proche du quai et de l'abri
- Traitement du délaissé foncier
- On ne touche pas au quai - Foncier uniquement G&C

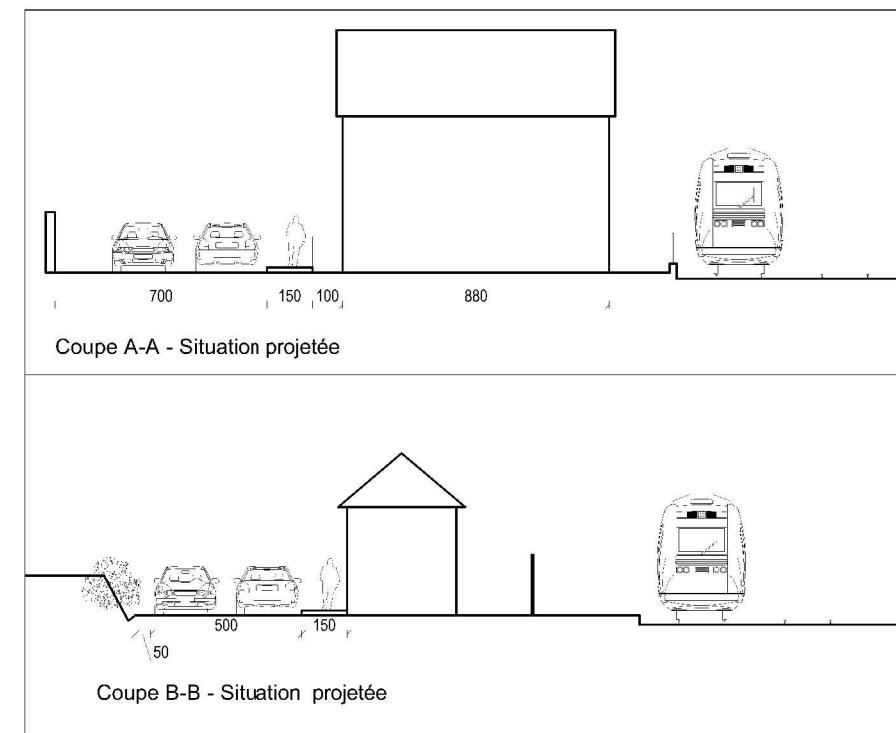
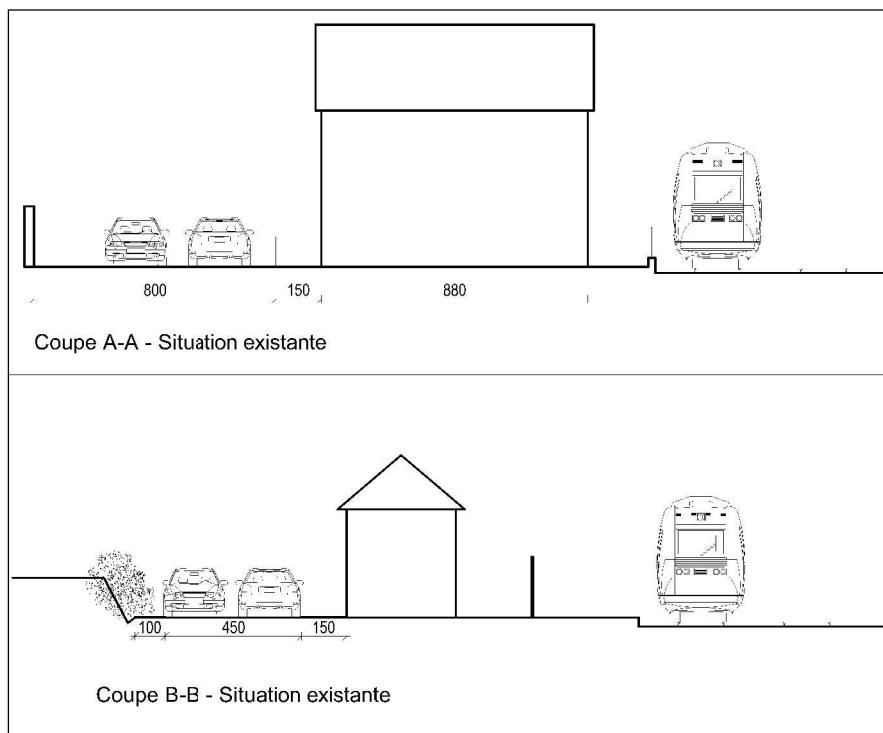
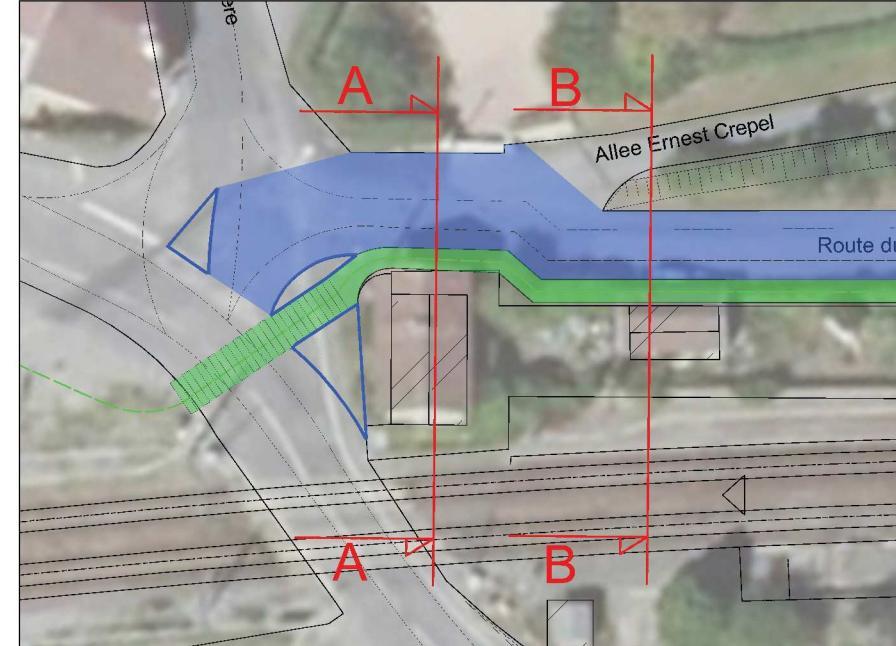
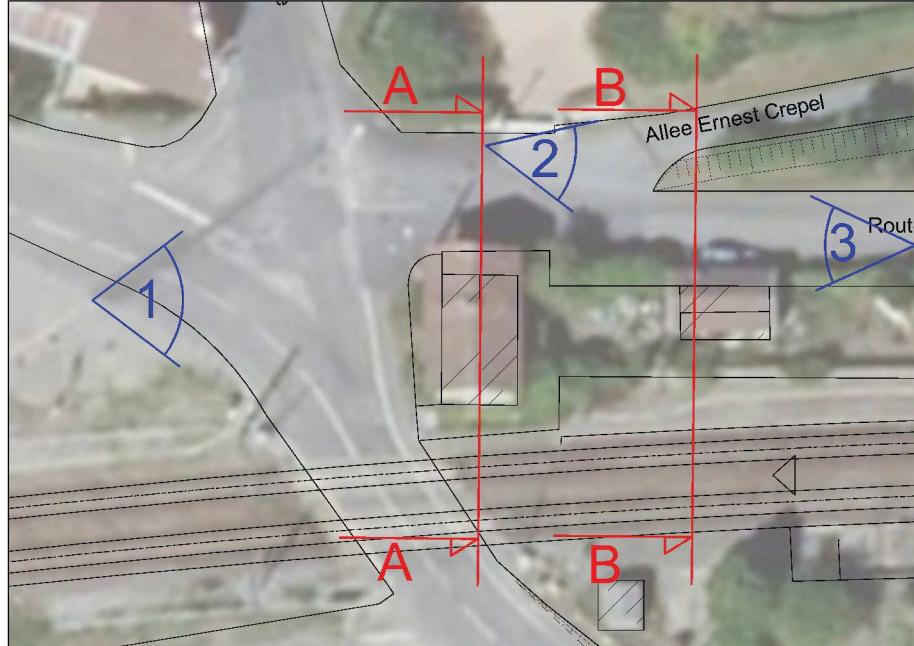
#### Inconvénients :

- Nécessité de traverser le Passage à niveau depuis le parking municipal
- Seulement 18 places et pas de possibilité d'extension sans toucher au quai

#### Contraintes

- Poteau Telecom à supprimer
- Canniveau Tehnique SNCF à déplacer

#### Création d'un accès piéton sécurisé route du barrage



	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
<b>Travaux préparatoires</b>	<b>36 800 €</b>	<b>30 500 €</b>	<b>21 000 €</b>
Débroussaillage espaces verts / terrassement superficiel	8 500 €	8 500 €	14 000 €
Dépose de la clôture existante route du barrage yc dépose repose du portail SNCF	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Démolition partielle du quai de chargement	21 300 €	15 000 €	nc
<b>Accès piéton sécurisé route du barrage</b>	<b>69 500 €</b>	<b>73 000 €</b>	<b>19 500 €</b>
Aménagement du carrefour (création dos d'ane, îlots, marquage au sol...)	35 000 €	35 000 €	nc
Création d'un Trottoir yc bordure et marquage au sol	25 500 €	29 000 €	10 500 €
Clôture entre trottoir et terrain SNCF	9 000 €	9 000 €	9 000 €
<b>Accès au quai n° 1 depuis la route de la douane</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>20 000 €</b>
Rampe d'accès			17 000 €
Démolition guérite SNCF			3 000 €
<b>Parvis : Aménagement de l'entrée de gare route du barrage</b>	<b>27 000 €</b>	<b>28 000 €</b>	<b>30 000 €</b>
Revêtement de sol yc réseaux divers	15 000 €	12 000 €	14 000 €
Muret de soutènement	10 000 €	13 000 €	10 000 €
Clôture entre parvis et équipements techniques SNCF	2 000 €	3 000 €	6 000 €
<b>Abri vélo couvert ( Dalle béton + Abris)</b>	<b>22 000 €</b>	<b>22 000 €</b>	<b>22 000 €</b>
<b>Voirie : Accès aux stationnements depuis la route de la Douane</b>	<b>124 000 €</b>	<b>124 000 €</b>	<b>2 500 €</b>
Réfection de voirie route du barrage entre le carrefour et les stationnements	90 000 €	90 000 €	nc
Muret de soutènement coté talus	31 500 €	31 500 €	nc
Enfouissement ligne Télécom	2 500 €	2 500 €	2 500 €
<b>Aménagement du parking</b>	<b>156 000 €</b>	<b>138 000 €</b>	<b>96 600 €</b>
Voirie pour véhicules légers (Zone parking hors Stationnement)	80 000 €	62 000 €	10 000 €
Stationnement type "Evergreen" - 20 places - yc bordures, réseaux divers..etc	65 000 €	65 000 €	65 000 €
Muret de soutènement (Entre parking et Voies ferrées)	8 000 €	8 000 €	15 600 €
Clôture	3 000 €	3 000 €	6 000 €
<b>Dévoiement Artère câble SNCF</b>	<b>nc</b>	<b>25 000 €</b>	<b>50 000 €</b>
<b>Marquage Stationnements parvis existant coté BV</b>	<b>nc</b>	<b>1 100 €</b>	<b>1 100 €</b>
<b>TOTAL coût Travaux hors OPTIONS</b>	<b>435 300 €</b>	<b>441 600 €</b>	<b>262 700 €</b>
<b>OPTIONS</b>			
KIT Billétique ( Distributeur, composteur Valideur)	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Amélioration du SIV ( mise en place de téléaffichage, HP..)	100 000 €	100 000 €	100 000 €
<b>TOTAL coût Travaux avec OPTIONS</b>	<b>635 300 €</b>	<b>641 600 €</b>	<b>462 700 €</b>
Incertitudes de Phases FAI : 20 %	127 060 €	128 320 €	92 540 €
<b>TOTAL MONTANT PLAFOND</b>	<b>762 360 €</b>	<b>769 920 €</b>	<b>555 240 €</b>

Estimation de phase FAISA

Incertitude de phase de 20%

C-E juin 2021

NON COMPRIS dans l'estimation:

- les relevés topographique et des réseaux
- les études de sol
- les diagnostics et travaux liés à la présence d'amiante et de plomb
- les honoraires MOE et MOA ainsi que la PR